

## Distinguer quelques espèces par leurs indices de présence

La Loutre, le Putois, et le Campagnol amphibie sont particulièrement recherchés. En cas d'observation des indices ci-dessous, merci de contacter le GMB.

### Différencier les indices de Loutre et de Vison/Putois

	Loutre	Vison/Putois
<b>Crottes</b>	<p><b>Epreinte</b> (crotte de la Loutre) informe ou bouddin irrégulier, composée de restes de poissons ou de batraciens, dépourvue de poils. Odeur caractéristique, douce voire agréable. Déposée en des points stratégiques (rochers émergents, confluences...).</p> 	<p>Distinction difficile entre les crottes des 2 espèces. Allongées (plus torsadées pour le putois) et contenant des poils et fragments osseux (droite), voire des plumes ou des écailles (gauche). Odeur pénétrante, désagréable.</p>  
<b>Empreintes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Empreintes</b> formées de 5 pelotes (parfois 3 ou 4 visibles) disposées régulièrement «en étoile» sur un arc de cercle. Talon bien visible sur les postérieures.</li> <li><b>pelotes digitales</b> : en forme de «crottes de chevreuil» (coussinets ronds, larges, avec griffes - pas toujours visibles - courtes et attenantes).</li> </ul>   	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>empreintes</b> + allongées (ici, vison)</li> <li><b>pelotes digitales</b> + étroites, avec griffes plus marquées, non attenantes.</li> </ul>  

### Campagnol amphibie



Crottes en forme de grains allongés, verdâtres, aux deux bouts arrondis (8 mm de long). Réfectoire. Coulees (passages répétés sur les berges) et «tunnel» dans la végétation.

⚠ Pour les risques de confusions (rat musqué, Campagnol agreste) : [http://gmb.asso.fr/PDF/Livret\\_Indices\\_Arvicola\\_sapidus.pdf](http://gmb.asso.fr/PDF/Livret_Indices_Arvicola_sapidus.pdf)

### Symboles des statuts juridiques

🐾 Arrêté du 17.04.1981 (esp. protégées sur le territoire national)

🐾 Espèces dont la capture, le transport, la mutilation, la destruction mais aussi la dégradation de l'habitat sont interdits.

🐾 Chasse et classement nuisible

N Espèces susceptibles d'être classées nuisibles (arrêté du 30.09.1988)  
C Espèces susceptibles d'être chassables (arrêté du 26.06.1987)

🐾 Espèce pour laquelle on a peu de données. Merci de transmettre toute information au GMB.

CETTE PLAQUETTE FAIT PARTIE D'UNE SÉRIE QUI COMPORTE LES TITRES SUIVANTS : Les mammifères semi-aquatiques en Bretagne / Comprendre les espèces (1 et 2) / Distinguer les espèces sur le terrain / Aménager des passages à Loutre / Entretien de rivières et mammifères semi-aquatiques / Le Castor en Bretagne / Que faire chez soi pour les mammifères semi-aquatiques - Créer un Havre de Paix pour la Loutre

Photos Franck Simonnet

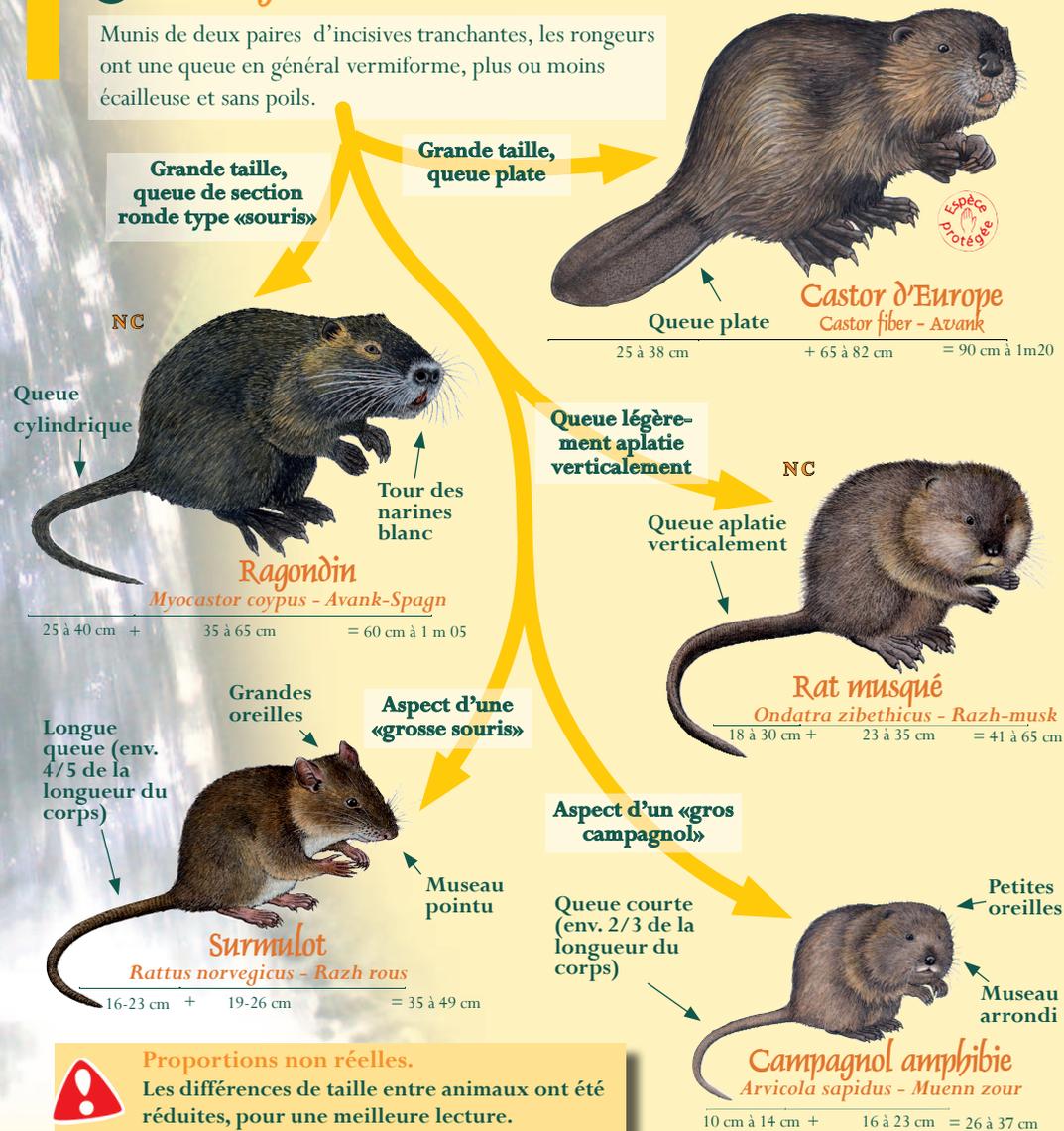
## Les mammifères semi-aquatiques en Bretagne



## Distinguer les espèces sur le terrain

### Les rongeurs

Munis de deux paires d'incisives tranchantes, les rongeurs ont une queue en général vermiforme, plus ou moins écailleuse et sans poils.



⚠ Proportions non réelles. Les différences de taille entre animaux ont été réduites, pour une meilleure lecture.

Dessins Philippe Félicaud



## Les carnivores

De taille variable, les carnivores sont munis de canines et de molaires très développées. La couleur, la queue poilue et la taille aident à les distinguer.



**Raton laveur**  
*Procyon lotor - Rakoun*

50 à 60 cm

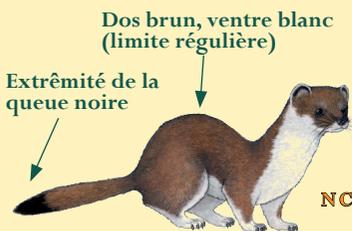
Très rare, exotique. Peut cependant être trouvé en milieu naturel (échappé d'élevages ou nouvel animal de compagnie - NAC).



**Genette**  
*Genetta genetta - kazh banal*

40-48 cm + 50-60 cm = 90 cm à 1m08

Très rare, répartition inconnue.



Dos brun, ventre blanc (limite régulière)

Extrémité de la queue noire

**Hermine**

*Mustela erminea - Erminig*

6 à 12 cm + 20 à 30 cm = 26 à 42 cm

Peut être entièrement ou partiellement blanche.

A ne pas confondre avec la belette, encore plus petite (16 à 29 cm dont 3 à 6 pour la queue, dont le bout n'est pas noir).

**Proportions non réelles.**

Les différences de taille entre animaux ont été réduites, pour une meilleure lecture.



**Vison d'Amérique**  
*Mustela vison - Vizon Amerika*

12 à 20 cm + 33 à 45 cm = 45 à 65 cm



**Vison d'Europe**

*Mustela lutreola - Vizon Europa*

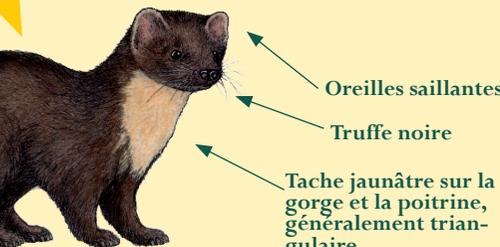
12 à 18 cm + 33 à 42 cm = 45 à 60 cm



**Putois**

*Mustela putorius - Pudask*

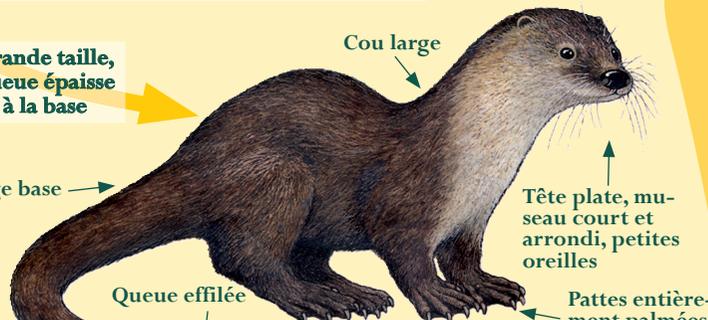
10 à 20 cm + 30 à 50 cm = 40 à 70 cm



**Martre des pins**

*Martes martes - Mart*

22-27 cm 40-55 cm = 62 à 82 cm



**Loutre**

*Lutra lutra - Dourgi Eurazia*

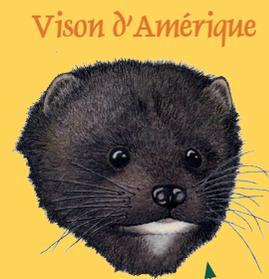
35 à 45 cm + 45 à 80 cm = 80 cm à 1 m 25

## Distinguer les deux Visons et le Putois par l'observation de la tête



**Vison d'Europe**

Tache blanche sur le menton et la lèvre supérieure, remontant moins haut que le museau, assez symétrique



**Vison d'Amérique**

Tache blanche généralement uniquement sur le menton, déborde parfois sur la lèvre supérieure (jamais symétrique)



**Putois**

oreilles jaunâtres ou blanchâtres  
masque facial jaunâtre

Tache blanche sur le menton et la lèvre supérieure, remontant plus haut que le museau

Les jeunes putois, ainsi que les adultes mélaniques, ont un masque facial peu visible voire absent (risque de confusion avec le Vison d'Europe). Mais le poil de bourre reste dans tous les cas jaunâtre.